
Considérations sur la constitution et l'utilisation d'une base de données textuelles du français québécois

Terence Russon Wooldridge
Département de français
Université de Toronto

La base de données textuelles dont il sera question ici comprendra plusieurs dizaines de romans québécois; elle est destinée en premier lieu à servir de source d'exemples au *Dictionnaire du français québécois* de l'équipe du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ). Si c'est moi, Canadien anglais torontois, qui vous en parle, c'est parce que, d'une part, une partie de la saisie des textes se fait à l'Université de Toronto à l'aide du lecteur optique du Centre for Computing in the Humanities (CCH), dont je suis actuellement le directeur intérimaire, et que, d'autre part, le logiciel choisi pour gérer la base sur micro-ordinateur provient du CCH de Toronto.

Le système de saisie optique comprend actuellement un lecteur Hewlett-Packard Scanjet, le logiciel Omnipage et un micro-ordinateur Macintosh. L'expérience de la saisie de romans québécois – 13 ont été saisis jusqu'à présent – révèle quelques phénomènes intéressants ou préoccupants, par exemple : a) la qualité des éditions – papier et procédés d'impression – est dans l'ensemble assez médiocre; b) la typologie des fautes de la saisie optique varie d'un ouvrage à l'autre en fonction de la complexité typographique et du choix du type de caractères (ligatures, etc.). Il faut souligner que les moyens financiers du CCH, comme ceux

du TLFQ, ne permettent pas de méthodes plus sophistiquées (par exemple deux saisies, l'une optique et l'autre manuelle, d'une même édition, qui seraient par la suite comparées automatiquement pour déceler les divergences).

Une fois les textes électroniques corrigés (au TLFQ), ils sont convertis en bases de données au moyen du logiciel de recherche de données textuelles TACT (Text Analysis Computing Tools). Celui-ci, qui fonctionne sur IBM compatible, comprend essentiellement deux programmes : Make Base, qui indexe le texte source (qui est en format DOS), et Use Base, qui permet l'interrogation interactive de la base créée par Make Base. Je vais maintenant commenter, pour une partie du corpus de romans, un certain nombre d'usages lexicaux observés à l'aide de quelques-unes des méthodes de recherche de TACT.

Soit le sous-corpus [C7] suivant :

Aquin, Hubert, *Prochain épisode* (AQUIN Proch), Montréal, Cercle du livre de France, 1965, 174 p. (env. 240 kilo-octets) ;

Beaulieu, Victor-Lévy, *L'héritage* (BEAUL Hér), Montréal, Stanké, 1987, 477 p. (860 ko) ;

Bessette, Gérard, *Le libraire* (BESS Lib), Montréal, P. Tisseyre, 1981, 153 p. (159 ko) ;

Langevin, André, *Poussière sur la ville* (LANG Pou), Montréal, Cercle du livre de France, 1953, 213 p. (286 ko) ;

Lemelin, Roger, *Au pied de la pente douce* (LEM Pied), Montréal, Stanké, 1988, 357 p. (606 ko) ;

Major, André, *L'épouvantail* (MAJ Épou), Montréal, Stanké, 1980, 243 p. (347 ko) ;

Roy, Gabrielle, *Bonheur d'occasion* (ROY Bon), Montréal, Stanké, 1977, 396 p. (778 ko).

-> Base de données C7 en TACT (textes + index) : 9 454 ko.

Soit les unités lexicales suivantes :

a) répertoriées dans le *Volume de présentation* [VP] du *Dictionnaire du français québécois* (PUL, 1985) :

aréna et *arène*; *blond*, *blonde*; *boy*; *catin*; *gosser*; *mais que*;

- b) observées lors de l'examen de la base de données et contrôlées dans le *Dictionnaire du français plus [DFP]* (Centre éducatif et culturel, 1988):

job; *monde*; *ouvrage*; *sucré*, *sucres*; *vierge*.

Dans les limites de ce lexique servant d'échantillon, les textes de C7 s'avèrent d'un intérêt variable pour les usages typiquement québécois: Beaulieu, Lemelin et Roy sont très riches; Major l'est moins; Aquin et Bessette le sont peu; Langevin ne l'est pas.

Pour les formes *blond*, *blonde*, *blondes* et *blonds*, la distribution est celle qui est donnée dans la figure 1 (fonction Distribution de TACT). Les contextes de *blond* (fonction KWIC de TACT; «VII: 1: 417» signifie «partie 7, chapitre 1, page 417») montrent l'utilisation deux fois chez Major du syntagme *beau blond* (voir figure 2). Pour les occurrences de *blonde* / *blondes* substantif, un classement par ordre alphabétique du contexte gauche (voir figure 3) permet d'en dégager la syntagmatique typiquement québécoise: *la blonde* à (1); *la blonde de* (2); *les blondes* (1); *ma blonde* (5); *sa blonde* (2); *ses blondes* (1); *ta blonde* (2); *avoir une blonde* (1).

VP donne le mot *aréna* et cite le contexte suivant de Lemelin (fonction Variable Context de TACT; l'italique est de moi, ici et par la suite, à moins d'indication contraire):

aréna (1)

surtout le jeune, qui faisait son signe de croix. Ce geste de l'athlète fit une heureuse impression parmi les gens de robe. Les habitués de la lutte, ceux qui fréquentaient l'*aréna*, discutaient sur les champions du monde, donnaient leur opinion avec hauteur sur les figurants de ce soir.
(LEM Pied II: 4: 223)

Cependant, il ne répertorie pas *arène* «ring» (pour sa part, DFP n'enregistre que l'usage européen), employé huit fois dans la même œuvre de Lemelin (voir figure 4).

Comme, dans la base C7, j'ai défini le trait d'union comme séparateur, *boy* (17) comprend des occurrences de *cow-boy* (13) dont quatre sont partagées entre deux lignes: «cow- / boy». Un traitement

automatique des traits d'union de fin de ligne pour ressouder les mots coupés (type « cou- / pés » -> « coupés ») donnerait, s'il ne contenait pas le mot *cow-boy* dans son dictionnaire d'exceptions, neuf *cow-boy* et quatre *cowboy*. (Il est à noter qu'en définissant le trait d'union comme caractère de continuation, on peut charger TACT de la reconstitution des mots partagés entre deux lignes.) Cela laisse :

Boy, de quoi s'acheter une vieille Buick ! (en italique dans le texte)
(ROY Bon 4 : 60)

Oké, les *boys*, arrêtez ça. (MAJ Épou I : 1 : 11)

Faites donc un peu d'exercice, les *boys*, pour vous mettre en forme.
(MAJ Épou I : 1 : 12)

Vite, les *boys*, disparaissez. (MAJ Épou II : 3 : 134)

Les cinq occurrences de *catin / catins* se partagent entre le sens de « femme », connoté péjorativement :

Pritontin pensa à la *catin* de femme de Colin, cette Barloute qui, jadis, s'était moquée de ses désirs de jeunesse. (LEM Pied I : 3 : 61)

Je ne m'attiferai pas de petites robes bleues, par exemple, comme cette petite *catin*, devant. (LEM Pied I : 6 : 140)

Cette Germaine n'était qu'une *catin* qui avait empoisonné l'âme de son Gaston, dans un restaurant volé. (LEM Pied II : 2 : 196)

et celui de « mannequin (= femme) » (ou, plus exactement, *catin de cire* et, par ellipse, *catin*) que ne donne pas *VP* (voir figure 5).

Pour *gosser*, *VP* donne des sens propres et figurés ; dans *C7*, il s'agit de sens propres : « tailler (un bout de bois) » et « façonner » :

Par la porte entrouverte, Nathalie regarde travailler Miville qui, assis devant le petit établi qu'il a installé au fond de sa chambre, est en train de *gosser* un morceau de bois qui a déjà la forme d'un tracteur. (BEAUL Hér I : 2 : 61)

Vous devez avoir faim, c'est comme rien : parce qu'après avoir *gossé* comme vous l'avez fait tout l'après-midi... (BEAUL Hér I : 2 : 66)

// la collection de veaux et de vaches qu'il a *gossés* depuis l'enfance. (BEAUL Hér III : 2 : 216)

Mais le mot est aussi employé par allusion à des sens par extension ou figurés virtuels :

– Peut-être, mais c'est de même pareil, ajoute Miville.

Si Nathalie vient, je suis dans ma chambre.

– C'est vrai que c'est une bonne journée pour *gosser* des petits morceaux de bois ou bien pour *gosser* autre chose ! plaisante Junior.

(BEAUL Hér I: 2: 42)

La locution conjonctive *mais que* (VP « quand, lorsque ») comprend deux unités de très haute fréquence. Dans C7, les fréquences sont les suivantes : *mais* (2 343) ; *qu* (6 428), *que* (7 966) – j'ai défini l'apostrophe (*qu'*) dans la base comme séparateur. On demande donc la cooccurrence de *mais* suivi de *qu* / *que* :

Règle: *mais* | (que, qu)

L'examen des 47 occurrences qui résultent de cette demande permet de constater rapidement que l'emploi décrit par VP est absent de C7.

Un classement par ordre alphabétique du contexte gauche des occurrences de *job* (31) et *jobs* (2) permet d'établir rapidement la distribution des genres :

n.f. (27) : *belle / bonne / ma / sa / seule / ta / une / vraie / petites ~*

n.m. (3) : *le / mon / un ~*

sans marque, ni à gauche ni à droite (3) : *autre / votre / ses ~*

La distribution par auteur est la suivante :

	<u>n.f.</u>	<u>n.m.</u>	<u>ø marque</u>
Beaulieu	1	2	
Bessette		1	1
Lemelin	6		
Roy	20		2

DFP donne *job* comme féminin, mais ajoute, pour le sens d'« emploi » : « Sous l'infl. du français de France, parfois masc. et alors perçu comme moins familier. » Les contextes chez les auteurs de C7 qui emploient le masculin sont donnés dans la figure 6. Le cas de Bessette est facile à régler puisque les deux extraits ne sont pas de style familier. Celui de Beaulieu est plus intéressant. D'abord *job* masc., dans la première occurrence, a le sens de « besogne, tâche » que DFP ne donne que comme féminin. Ensuite, alors qu'Edgar Rousseau (occ. 2)

ne parle que sur un ton assez soigné, Xavier (occ. 3) a un langage plus familier.

Mot sémantiquement voisin, *ouvrage* (*ouvrage* 37, *ouvrages* 12) a une fréquence plus élevée en français canadien qu'en français de France. En dehors des occurrences non marquées (comme « un ouvrage sur César »), on trouve plusieurs emplois particuliers, observables surtout chez Roy et peu représentés dans *DFP* (voir figure 7).

Le mot *monde* (434) aurait aussi une fréquence plus élevée en français canadien qu'en français de France. En plus des emplois non marqués recouvrant le champ sémantique et syntaxique du français de France, on trouve un assez grand nombre d'emplois particuliers, observables surtout chez Roy encore, dans lesquels le mot a le sens de « gens ». En dehors donc des occurrences du type : *tout le monde*, *il y a du / beaucoup de monde*, *se moquer du monde*, *recevoir du monde*, *son monde*, on peut noter chez Roy les emplois donnés dans la figure 8 (ils manquent tous à *DFP*).

Autre mot à extension plus large en français québécois, *sucre* se caractérise formellement par sa fréquence d'emploi au pluriel. Dans C7, il est employé 19 fois au singulier et 11 fois au pluriel. Les emplois typiquement québécois sont tous enregistrés par *DFP* :

casser du sucre sur le dos de qqn (Beaulieu × 1)
sucre à la crème (Lemelin × 3 ; Major × 1 ; Roy × 1)
sucre = sucre à la crème (Lemelin × 1 ; Major × 4)
sucre = sucre d'érable (Roy × 3)
tarte au sucre (Major × 1)
cabane à sucre (Roy × 2)
les sucres (Roy × 4)
(aller) aux sucres (Roy × 7)

Les emplois du mot *vierge*, subst. sing. (13), montrent les limites de la lexicographie normative représentée par *DFP*. Celle-ci se contente généralement de donner des dénominations objectives en passant sous silence les emplois affectifs et appellatifs aux effets rhétoriques. Alors que *DFP* énumère les dénominatifs *la Vierge*, *la Sainte Vierge*, *la Vierge Marie*, il n'indique pas l'usage de *vierge* dans les supplications et les sacres (à noter que cet emploi du mot *sacre* est absent de *DFP*).

Dans le discours direct familier, on parle, dans C7, de *la bonne Sainte Vierge* :

– Il y aura tout ce que t'aimes au ciel, lança-t-elle de sa petite voix charmante. C'est ça, le ciel : tout ce qu'on aime. Il y aura *la bonne Sainte Vierge*. Elle te bercera dans ses bras. Et tu seras comme un Enfant Jésus dans ses bras. (ROY Bon 30 : 358)

Florentine « cherchait à mettre *la Vierge* de son côté » (ROY Bon 11 : 143) et « ferait encore d'autres choses plus pénibles, s'il le fallait, pour gagner l'intercession de *la Vierge* » (ROY Bon 11 : 144); mais en s'adressant à la Vierge, elle dit :

« Il faut que je le revoie. Faites que je le revoie, *bonne sainte Vierge*, je veux tant le revoir. » (ROY Bon 11 : 143)

« Aujourd'hui même, si je le vois, *bonne sainte Vierge*, je commencerai une neuvaine. » (ROY Bon 11 : 144)

Jusqu'ici, je n'ai parlé que de faits lexicaux. Le corpus se prête évidemment à d'autres types d'exploitations. En examinant les différentes unités lexicales, j'ai été frappé par certains usages caractéristiques de tel ou tel auteur, ou de tel ou tel texte. Par exemple, sur les 16 occurrences de *mais que* chez Bessette, 15 se trouvent dans la construction suivante : verbe d'énonciation + *que* dans la proposition 1, *mais que* dans la proposition 2. En voici le détail :

- Je (lui) déclarai que... mais que... (5)
- J'exprimai l'opinion que... mais que... (1)
- Je l'informai que... mais que... (2)
- Je lui répondis / ai répondu que... mais que... (3)
- Je lui ai dit que... mais que... (1)
- Je lui soulignai que... mais que... (1)
- Je lui avouai que... mais que... (1)
- Je lui représentai que... mais que... (1)

Par ex. : « ./ je lui déclarai que les livres brûlaient moins longtemps que le charbon, mais que, faute d'autre combustible, il m'arrivait de m'en servir » (BESS Lib 23).

Dans *L'héritage* de Beaulieu, Xavier est obsédé par Miriam, ou plutôt par sa belle chevelure blonde, constamment présente sur un portrait photographique. La figure 9 montre un regroupement des contextes de *blonde* chez Beaulieu.

La base de données facilite donc l'exploration des thèmes, quels qu'ils soient. Celui du *bonheur*, explicite dans le titre du roman de Roy, est important aussi dans les romans de Langevin et de Lemelin :

bonheur (116)

Aquin (8)

Beaulieu (2)

Bessette (0)

Langevin (29)

Lemelin (58)

Major (0)

Roy (19)

Un examen des contextes immédiats du mot *bonheur* dans l'œuvre de Roy confirme l'idée du bonheur fugitif et impossible suggérée par le titre :

enjeu pour le ~

courait vers son ~

souhait de ~

idée de ~

idée d'un ~ éperdu

apparences de ~

frénésie de ~

ne croyait pas au ~

un instant de ~

instants de ~

une seule soirée de ~

n'avait prévu qu'une semaine ou deux de ~

cherchait ailleurs le ~

Certains contextes opposent explicitement le rêve et la réalité :

Elle s'efforça de sourire à sa mère qui, là-bas, avait l'air de lui demander conseil du regard : « Achèterai-je la flûte brillante, la flûte mince et jolie, ou les bas, le pain, les vêtements ? Qu'est-ce qui est le plus important ? Une flûte comme un éclat de soleil entre les mains d'un petit enfant malade, une flûte joyeuse, qui exhalera des sons de bonheur, ou bien, sur la table, la nourriture de tous les jours ? Toi, Florentine, dis-moi donc ce qui est le plus important. » (ROY Bon 9 : 125)

Devant elle, se levaient des petits visages illuminés ; des yeux tout pleins de bonheur s'attachaient à elle avec une espèce de réticence émue et les enfants parfois tous ensemble se taisaient. Mais comme, après les

avoir fait rêver, Rose-Anna savait tout de suite les défendre contre l'illusion! (ROY Bon 24: 277)

Accoudée à l'oreiller, Rose-Anna se demandait: «C'est-y une maison où il y a eu du monde heureux?» Il lui paraissait que certaines maisons prédisposent au bonheur et que d'autres, par un enchaînement fatidique, sont destinées à n'abriter que des êtres éprouvés. (ROY Bon 24: 282)

Je terminerai sur une expérience qui ne date que de peu. Le projet ARTFL de l'Université de Chicago (version américaine de Frantext, de Nancy) vient de tenter l'expérience de donner accès, par courrier électronique, à son énorme base de données textuelles: œuvres littéraires et textes techniques français des XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. On imagine facilement le grand bénéfice que pourra tirer un rédacteur du *DFQ* travaillant sur micro-ordinateur de la possibilité de consulter d'abord la base de romans québécois et de faire ensuite des vérifications de contrôle dans la base d'ARTFL. Par exemple, pour la distribution du singulier et du pluriel de *sucre* subst. (voir ci-dessus), les résultats sont les suivants (j'élimine des données d'ARTFL – occurrences du XX^e siècle – le nom propre *Sucre* et les usages québécois extraits de Roy et de Guèvremont):

	<i>sucre</i>	<i>sucres</i>	Rapport <i>sucre / sucres</i>
C7	19	11	1,73
ARTFL	579	42	13,79

FIGURE 1

Sélection : *blond* 10, *blonde* 56, *blondes* 6, *blonds* 16

Aquin	24 :	*****
Beaulieu	30 :	*****
Besette	0 :	
Langevin	1 :	*
Lemelin	11 :	*****
Major	12 :	*****
Roy	10 :	*****
Total :	88	

FIGURE 2

(BEAUL Hér VII : 1 : 417)	armoire de pin blond, il prend cette valise,
(LANG Pou II : 1 : 101)	cheminée, le cigare blond, une pelisse de
(MAJ Épou I : 2 : 27)	« Marline, beau blond. » Momo reniflait sans
(MAJ Épou I : 2 : 35)	donc tranquille, beau blond. Viens-t'en. T'as même
(MAJ Épou I : 7 : 76)	clouent le bec. Le blond avait reculé, souriant
(MAJ Épou I : 7 : 76)	d'dans», mais le blond s'éloignait, aussi
(ROY Bon 4 : 57)	les cheveux longs et d'un blond fade lui retombant sur
(ROY Bon 10 : 130)	avec un doux visage blond de poupée, des yeux
(ROY Bon 32 : 369)	te souviens, rose et blond... blond... – Daniel !
(ROY Bon 32 : 369)	rose et blond... blond... – Daniel ! fit-il.

FIGURE 3

- (LEM Pied I: 1: 41) une fichue de belle blonde! Une demoiselle,
 (AQUIN Proch 157) n'enfante que des blondes. Je n'en ai jamais
 (MAJ Épou I: 2: 26) membres. Une grande blonde s'était approchée de
 (BEAUL Hér VI: 2: 356) une salade avec la blonde à Jean-Sol Partre et
 (LEM Pied I: 3: 80) savez pas? C'est la blonde de Jean. Elle raconta
 (AQUIN Proch 155) une femme – la blonde, peut-être? à qui il a
 (AQUIN Proch 156) je veux voir la blonde inconnue à qui il a
 (LEM Pied I: 4: 113) qui veut ôter la blonde de Jean à c'te heure. Y
 (LEM Pied I: 3: 65) Germaine, et revit les blondes avec leurs cavaliers
 (LEM Pied I: 5: 120) te l'avalier? – Ma blonde? Pas pour vrai!
 (AQUIN Proch 32) le souffle chaud de ma blonde inconnue, où je ne
 (ROY Bon 6: 85) doutes peut-être pas, ma blonde, dit-il, mais moi,
 (BEAUL Hér VII: 2: 452) ça. Parce que ma blonde et moi, on a
 (BEAUL Hér VII: 2: 452) petite trotte? Ma blonde et moi, on connaît des
 (MAJ Épou I: 8: 88) dans le dos de sa blonde, ça paraîtrait louche,
 (MAJ Épou I: 6: 70) un gars qui tue sa blonde par jalousie, on voit
 (LEM Pied I: 9: 174) qu'elles étaient ses blondes, ces poules. Gaston,
 (LEM Pied I: 5: 120) place est à côté de ta blonde. Tu laisses Boucher
 (LEM Pied I: 5: 121) Denis. – C'est pas ta blonde. Installe-toé, mon
 (LEM Pied I: 7: 156) dirait qu'il avait une blonde. Une maîtresse était
 (MAJ Épou II: 8: 194) draps où gisait une blonde extasiée dans les

FIGURE 4

arène (8)

renversés. Le brave commandant tenait à ce que les experts de Montréal qui viendraient installer l'*arène* pussent travailler dans la propreté et que la salle ne laissât pas de (LEM Pied II: 1: 191)

M. le curé ouvrit de grands yeux et imagina de formidables corps souples qui flottaient dans l'*arène* comme des muses se blotissaient sous les bras ouatés de l'adversaire, donnaient (LEM Pied II: 1: 191)

Il régnait sur la foule une angoisse curieuse. Les yeux étaient rivés sur l'*arène* provisoire, et l'arbitre se lançait dans les câbles pour en éprouver la résistance. Cette arène (LEM Pied II: 4: 221)

étaient rivés sur l'*arène* provisoire, et l'arbitre se lançait dans les câbles pour en éprouver la résistance. Cette arène était placée au centre d'une salle jonchée de jetons de bingo (LEM Pied II: 4: 221)

la grande-messe, l'abbé Bongrain et les Soyeux qui étaient à la veille de devenir marguilliers. Autour de l'*arène*, se groupaient les Mulots les plus susceptibles de passer dans (LEM Pied II: 4: 221)

– C'est pas juste, étouffez-le, monsieur!
Madame Chaton s'avança près de l'*arène*, cogna sur le tapis.
(LEM Pied II: 4: 224)

peignit sur la figure du traître. D'un bond, il sautait les câbles, s'enfuyait hors de l'*arène*, poursuivi par son antagoniste [sic] qui bouillait d'une rage léonine. Ce fut la débandade (LEM Pied II: 4: 225)

saurait tout. Animé d'une indignation sacrée, il monta dans l'*arène*:
– À onze heures, la salle ferme ses portes. Ce sera l'heure (LEM Pied II: 4: 226)

FIGURE 5

– Avez-vous déjà marché, vous autres, su la rue Sainte-Catherine, pas une cenne dans vot' poche, et regardé tout ce qu'y a dans les vitrines? Oui, hein! Ben moi aussi, ça m'est arrivé. Et j'ai vu du beau, mes amis, comme pas beaucoup de monde a vu du beau. Moi, j'ai eu le temps de voir du beau: pis en masse. Tout ce que j'ai vu de beau dans ma vie, à traîner la patte su la rue Sainte-Catherine, ça pourrait quasiment pas se dire! Je sais pas, moi, des Packard, des Buick, j'en ai vu des autos faites pour le speed pis pour le fun. Pis après ça, j'ai vu leurs *catins de cire*, avec des belles robes de bal sur le dos, pis d'autres, qui sont pas habillées une miette. Qu'est-ce que vous voyez-t-y pas su la rue Sainte-Catherine? Des meubles, des chambres à coucher, d'aut' *catins* en fanfreluches de soie. Pis des magasins de sport, des cannes de golf, des raquettes de tennis, des skis, des lignes de pêche. S'y a quelqu'un au monde qu'aurait le temps de s'amuser avec toutes ces affaires-là, c'est ben nous autres, hein? (ROY Bon 4: 59 / 60)

FIGURE 6

C'est à Junior que revient *le job* de décharger les remorques de patates que Miville emmène devant la grange. (BEAUL Hér III: 1: 169)

– Tu sais bien que c'est ça qui m'a coûté *mon job* de député et de ministre! dit Edgar Rousseau. (BEAUL Hér IV: 1: 273)

– Quand tu m'as demandé ton appui parce que ça allait mal à la caisse et qu'à cause du syndicat, tu risquais de perdre *ta job*, je t'ai pas posé de questions avant de me mettre de ton bord. (BEAUL Hér V: 1: 290)

Je ne le blâme pas d'avoir nourri des doutes sur mes aptitudes à obtenir *un job*. Mes vêtements ni mes manières ne sont de nature à inspirer confiance à un employeur. (BESS Lib 23)

– Vous ne savez donc pas qu'il y a ici, à Saint-Joachin, une clique qui s'est donné comme mot d'ordre de vous faire perdre *votre job*, de vous chasser de la ville? (BESS Lib 118)

FIGURE 7

a) *l'ouvrage* « le travail » :

à *l'ouvrage* : *se (re)mettre à l'~* ; *dur à l'~*
l'ouvrage de qqn
après l'ouvrage
se reposer de l'ouvrage
c'est pas l'ouvrage qui manque

b) *de l'ouvrage* « du travail » :

(y) *avoir de l'~* ; *avoir trop d'~* ; *demander de l'~* ; *donner de l'~ à* ; *faire de l'~* ;
trouver de l'~
une journée d'ouvrage
être sans ouvrage
bien de l'ouvrage

c) *de la belle ouvrage*

d) *un ouvrage* « un métier » :

être dans un ouvrage + adj. : *être dans un ~ propre*
être dans des ouvrages qui...
faire un ouvrage ; *faire bien des sortes d'ouvrages*
un ouvrage de + nom de métier : *mon ~ de maçon*

FIGURE 8

a) *du monde, beaucoup de monde* sujet :

// du monde tranquille comme nous autres // se laisse monter la tête
avec la même histoire // (ROY Bon 3: 48)

Et j'ai vu du beau, mes amis, comme pas beaucoup de monde a vu du beau. (4: 59)

b) *le monde* :

// il continue à placoter au restaurant d'en face plutôt que de se
tenir prêt à servir le monde // (5: 71) + (10: 127), (10: 128), (12: 152),
(12: 156), (20: 243), (27: 310)

c) *ce monde* :

Et les autres? Pitou? – Sais pas. Ça trotte trop vite pour moi, ce
monde-là. (27: 307)

d) *gros de monde* :

// les trottoirs sont pas larges dans Saint-Henri et il y passe gros de
monde // (8: 106) + (12: 149)

e) *du monde* + adj. / part. :

// v'là longtemps, Ti-phonse, que t'as pas vu du monde si ben habillé,
si ben nourri // (27: 312)

As-tu déjà vu ça, toi, Lacasse, fit-il, du bon monde comme ma Nita. Ça
devient haïssable à force d'être bon. (12: 149) + (20: 244)

Du pauvre monde en peine... (24: 278)

C'est-y une maison où il y a eu du monde heureux? (24: 282)

f) *monde* sujet + verbe au pluriel :

S'ils sont tranquilles, ce monde-là, c'est à cause de nous autres. (20: 246)

Mon vieux, y a du monde qui sont parés à payer des mille piasses pour
avoir leur villa et leur petite visite du dimanche su le fleuve. (27: 309)

FIGURE 9

- la longue chevelure blonde flottant dans le vent (BEAUL Hér VI: 1: 348)
- sa longue chevelure blonde que fait flotter le vent (V: 1: 297)
- la prodigieuse chevelure blonde de Miriam (I: 1: 21)
- la prodigieuse chevelure blonde (I: 1: 22)
- la masse blonde des cheveux de Miriam flottant au vent (III: 2: 202)
- la masse blonde de ses cheveux flottant au vent (II: 1: 84)
- la masse blonde de ses cheveux flottant au vent (II: 3: 142)
- la masse blonde de ses cheveux flottant au vent (III: 2: 217)
- la masse blonde de ses cheveux flottant dans le vent (VII: 2: 471)
- la masse blonde de ses cheveux (VI: 3: 384)
- la masse blonde de ses cheveux (VII: 1: 441)
- la masse blonde de ses cheveux lui flottant dans le cou (VI: 3: 386)
- la masse blonde de sa chevelure flottant dans le vent (VI: 3: 385)
- la masse blonde de la chevelure de Miriam (VII: 1: 433)
- la blonde chevelure de Miriam flottant dans le vent (V: 2: 325)
- la blonde chevelure de Miriam flotte dans le vent (VI: 1: 352)
- la blonde chevelure de Miriam flottant au vent (VII: 1: 437)
- sa blonde chevelure flottant dans le vent (V: 2: 317)
- sa blonde chevelure (VI: 3: 382)



Bibliographie

DFP = *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique* (1988), Montréal, Centre éducatif et culturel inc., XXIV + 1 856 p.

VP = Poirier, Claude (dir.) (1985), *Dictionnaire du français québécois. Volume de présentation*, Québec, PUL, XLI + 169 p.